

**« ÉTANGS ET FORÊTS DU PERCHE » (RANDONNÉE-CAMPING)
PARC NATUREL RÉGIONAL DU PERCHE – FORÊT DE SENONCHES – VALLÉE DE L'AVRE**

Week-End de Pâques du Samedi 20 au Lundi 22 avril 2019 - Itinérant niveau **M+**

Organisateur : Pascal BAUD, tél. 06 80 35 51 42 - pascal-baud@wanadoo.fr

Au cœur du Parc Régional Naturel du Perche je vous propose une randonnée printanière de 3 jours au départ de La Loupe jusqu'à la vallée de l'Avre sur un parcours essentiellement forestier et parsemé d'étangs.

Niveau requis : moyen+ (voir [définition](#) sur le site du CAF-IdF), pour randonneurs-campeurs habitués au portage de leurs effets personnels sur des étapes de 6 à 7 heures effectives de marche par jour sur des sentiers en terrain facile et accoutumés aux contraintes du bivouac (poids du sac, manque de confort, participation à la recherche d'un terrain adapté, intempéries, froid nocturne...). Randonnée toutefois accessible à des débutants motivés. Environ 60 km en 3 jours.



Description du parcours : (à titre indicatif, modifiable selon le niveau du groupe, les aléas d'itinéraires et la météorologie)

- 1^{ère} étape Samedi 20 avril 20 km
Rassemblement du groupe à la gare de La Loupe puis départ pour Fontaine-Simon, la Billette, forêt de Senonches, étang de Badouveau, Senonches (possibilité de ravitaillement), étang de Tardais, recherche d'un lieu sauvage pour accueillir notre campement.
- 2^{ème} étape Dimanche 21 avril 20 km
Départ en direction de l'étang de la Benette, la Hézière, la Puisaye, étang de Rouge, la Basse Giboudière, les Rayers, le Chêne Fromentin, bois des Chênes Baudry, recherche d'un lieu sauvage pour accueillir notre campement.
- 3^{ème} étape Lundi 22 avril 20 km
Départ pour Bertin, le Bois Spert, le Boulay St-Clair, bois de Corbin, le Canada, Rueil-la-Gadelière, arrivée à Verneuil d'Avre et d'Iton, gare SNCF, pause bistro si nous avons le temps, dispersion du groupe.

Inscription, coût : dès la diffusion de cette fiche vous pouvez postuler pour une inscription en ligne sur le site internet du CAF Ile-de-France ou à l'accueil du Club. Un règlement de 15 € vous sera demandé pour les frais administratifs.

Date de début de validation des inscriptions le mardi 19 février selon les **modalités** en vigueur et dans la limite des places disponibles. Voir en ligne les **conditions générales de vente**.

Les transports et toutes les dépenses pendant le séjour sont à votre charge.

Pour se rendre sur place : chaque participant est libre de son transport. En train depuis Paris prévoir billets SNCF aller Paris/La Loupe, retour Verneuil-sur-Avre/Paris.

Rendez-vous : samedi à la gare de La Loupe à l'arrivée du train.

HORAIRES SNCF

Trajet aller :	Samedi 20 avril Paris Gare Montparnasse → La Loupe	départ 09h06, TER n° 16757 direction Le Mans arrivée 10h30
Trajet retour :	Lundi 22 avril Verneuil-sur-Avre → Paris Gare Montparnasse 3 Vaugirard	départ 17h02, Intercité n° 3440 arrivée 18h15

Équipement (liste non exhaustive) : sac à dos de 45 à 60 litres environ, bonnes chaussures de marche étanches, vêtements contre la pluie et le froid, guêtres, tente légère, sac de couchage performant, matelas mousse ou autogonflant, réchaud, matériel de cuisine, gourde(s) pour 2 litres (remplie à l'avance), lampe (frontale), pharmacie personnelle, protections contre les ampoules, votre carte d'adhésion à la FFCAM, de la monnaie pour les menues dépenses (bar par exemple).

Cartes facultatives : IGN n° 1915 SB et 1916 SB.

Nourriture : prévoyez vos repas du samedi midi au lundi midi (ravitaillement possible samedi en fin d'après-midi).



Nota : chaque participant devra être autonome en matériel et nourriture,
... et n'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire.